

Département de  
l'Aisne  
Arrondissement de  
LAON

## DELIBERATION

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf Septembre à dix-huit heures, les Membres du Conseil communautaire, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de Monsieur Le Président, adressée le 16/09/2022 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé : ....	<b>64</b>
Nombre de conseillers en exercice : .....	<b>64</b>

**Présidence** : Alain LORAIN,

**Etaient présents** :

ALLART Laurent, ALLUCHON Jean-Maurice, BARTELS Patrick, BAS Betty, BERNARD Evelyne, BOULANGER Pierre-André, CALMUS Philippe, CHARPENTIER Aline, CHAUPIN Ludovic, DA ENCARNACAO Paolo, DEGREMONT Nathalie, DEHOVE Claude, DUCAT Philippe, DUCATILLON Jean-Louis, EVRARD Dominique, FERRET Nathalie, GILET Rémy, GOOSSENS Françoise, HALLIER Marie-Christine, HANON Christophe, LEMEME Aurélien, LICETTE Gérard, LIEBENS Frédéric, LORAIN Alain, MARLIER Francis, MESSIEUX Lionel, MOUGENOT Paul, NORMAND Alain, RASERO Philippe, RASSIN Patrick, REDMER Régine, RENARD Hubert, VERHOESTRAETE Olivier, VIANO Daniel, WIART Benoit, SERIN Denis, BOYER Béatrice, GANDON Bernard, REDMER Frédéric, VANNOBEL Christian

**Mandat de procuration** :

CAUJOLLE Sandrine par DEHOVE Claude, LACHAMBRE Didier par LORAIN Alain, MAINRECK Estelle par BARTELS Patrick, MALINOWSKI Alain par MOUGENOT Paul, LEFEVRE Liliane par VANNOBEL Christian

**Absents** :

BOLLINNE Hervé, BOTTIN Jean-Louis, COULBEAUT Béatrice, FERON Didier, LECUYER Damien, LEGRAND Colette, MITOUART Caroline, MOMEUX Pierre, PRESTAIL Alexandre, TIMMERMAN Philippe, VAN DEN AVENNE Urbain, WEHR Alain, ZIOMECK Mickaël, MATHIS Marie-Anne, CAVEL Olivier, LEVASSEUR Stéphanie, PHILIPPOT Claude, RAVAUX Martine, RINCHEVAL Johan, THIRAUTL Damien, ROBERT Damien,

**Secrétaire de séance** : Monsieur DUCAT Philippe

**Délibération 2022 09 29 9 : Création poste (cadre A) : responsable petite enfance /CTG**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
40	45	45	0	0	0

La reprise en régie directe des deux crèches (plus de 50 places d'accueil et plus de 20 salariés), la volonté de poursuivre les actions dans le domaine de la parentalité, de créer deux LAEP regroupés dans deux pôles petite enfance (Liesse notre Dame et Villeneuve sur Aisne), le souhait de poursuivre le développement des actions du Relais Petite Enfance (ex RAM) tout en maintenant une qualité de service irréprochable exige, en complément de notre coordinatrice enfance jeunesse actuelle, de recruter une personne pour assurer le bon développement et la bonne gestion de l'ensemble du service petite enfance.

A l'heure du bilan de la CTG signée en 2019 avec les services de la CAF, les services à la population se développent de façon exponentielle avec notamment la montée en puissance des actions à destination de la jeunesse (12-17 ans) . De nouveaux projets dans le champ de l'action sociale (EVS ou centre social) pourraient voir le jour d'ici quelques années en lien avec le développement des tiers-lieux.

Les missions principales confiées à cet agent sont les suivantes :

- \* Manager, coordonner les différents établissements du service gérés par la collectivité
- \* Assurer le bon développement, la bonne gestion de l'ensemble du service
- \* Conduire et proposer des projets en faveur des jeunes enfants du territoire
- \* Accompagner la réalisation des objectifs prioritaires du projet de territoire inscrit dans la CTG
- \* Impulser et mettre en œuvre la politique petite enfance
- \* Mettre en adéquation l'offre et la demande des places en EAJE
- \* Animer la mise en réseau des acteurs du secteur de la petite enfance.
- \* Participer aux stratégies du territoire en matière de petite enfance (ex. collaboration à la mise en œuvre du CTG)
- \* Conseiller les élus en matière de petite enfance

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire

**CRÉE** un poste d'éducateur territorial de jeunes enfants, (catégorie A de la filière médico-sociale) à temps complet soit 35 heures hebdomadaires pour exercer les missions ou fonctions décrites ci-dessus,

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer tous les actes nécessaires à la nomination ou au recrutement et à signer tous les documents s'y rapportant,

**PRÉCISE** que les crédits correspondants seront inscrits au budget,

**PRÉCISE** que la déclaration de vacance d'emploi sera enregistrée auprès du centre de gestion

**PRÉCISE** que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus et ont, les membres présents signé au registre.

Certifiée et publiée,  
Pour extrait conforme,



ALAIN LORAIN

ALAIN LORAIN  
2022.10.06 10:22:08 +0200  
Ref:20221006\_100802\_1-3-O  
Signature numérique  
le Président